



Achat d un mm ateriel sur internet qui ne fonctionne pas

Par Tatioetugo

Bonjour,

J ai reçu ce lundi une PAC pour ma piscine de 10m3, j ai fait exprès de choisir une PAC plus puissante, 3.5 le volume de ma piscine. Je l ai installée et découvert qu elle ne chauffait pas. Mais pas une miette. Il est indiqué dans la notice qu il ne faut pas espérer plus de 2 degrés par jour de chauffage. J ai testé l eau à la sortie de la pompe, elle est de la même température que l eau de la piscine. Cette pompe m a coûté 580 euros, c est qd même un coût important.

Je l ai achetée chez piscine center sur internet. Je suis dans les 14j de délai de rétractation légal, cependant une clause dans leur conditions de vente indique le matériel utilisé ne sera pas repris, et quand j ai posé la question, on m a répondu de m adresser au SAV du fabricant. Cette pompe n est pas une petite culotte qu on aurait essayé et salit.

Que puis je faire? Cdt

Merci

Maryse.